



Grève féministe 2024

Inégalités, Violences, Précarité ...

SUD résiste !

(Contributions de plusieurs collectifs de la fédération)

Inégalités

On entend que dans le service public l'égalité salariale entre hommes et femmes est atteinte, c'est faux! Les luttes pour l'amélioration des conditions salariales sont encore et toujours d'actualité. Ce 14 juin est l'occasion de reprendre certains éléments.

Ce que nous appelons la généalogie des métiers, c'est à dire la compréhension des origines et de l'évolution des métiers, nous montre comment ceux qui proviennent de disciplines féminines et restent majoritairement féminins, particulièrement les métiers issus du *care*, sont encore dévalorisés lorsqu'ils s'agit de les classer dans les systèmes salariaux.

Faire reconnaître cette inégalité légalement est une lutte difficile: les discriminations sont politiques mais se font sous le couvert de critères objectifs et de calculs scientifiques. De plus, pour la Loi sur l'égalité, on ne peut comparer que des fonctions similaires, or ce n'est pas à ce niveau que se situent les inégalités la plupart du temps, mais dans les postes à temps partiel, le plus souvent occupés par les femmes, dans les opportunités de progression, dans les carrières interrompues.

Aujourd'hui, nous nous battons pour faire reconnaître légalement l'inégalité salariale liée à la

généalogie des métiers. Faire reconnaître la pénibilité des métiers féminisés, physique et psychique, systématiquement invisibilisée, est également un enjeu de lutte.

Enfin, toutes les inégalités cumulées lors des trajectoires professionnelles impactent directement les rentes de retraites. Les femmes en sont victimes et s'y retrouvent en situation de précarité.

Il faut donc, dans le même temps qu'on défende nos conditions de retraite, imposer un bonus éducatif de deux ans dans le cadre des cotisations au deuxième pilier, comme ça se fait déjà pour l'AVS.

Le chemin est donc encore long pour l'égalité salariale et la revalorisation salariale des métiers féminisés, dans le service public comme partout ailleurs.

Pour un service public égalitaire et respectueux des femmes, contre toutes les formes de discriminations et d'inégalités salariales, la Fédération syndicale SUD fait front!

Restons uni-es et solidaires. Combattons !

Sur tous ces points, un courrier a été adressé au Conseil d'État. Vous pourrez le trouver sur le site internet du SVMEP. Plus d'informations sur www.sud-vd.ch.

Violences

Quand l'Etat coupe des moyens ou n'en donne aucun, il est VIOLENT et ce sont les femmes qui en pâtissent le plus. C'est pourquoi, une mobilisation massive doit être conduite sur les lieux de travail.

Nombre de métiers féminisés sont soumis à des coupes budgétaires, à des augmentations de la charge de travail sans rémunération supplémentaire - on pense aux métiers du care, du social, de l'éducation (branches dans lesquelles une femme sur quatre est active professionnellement), mais pas seulement!

Ce sont les politiques publiques qui empêchent les salarié·e·x·s de faire leur travail correctement. Sont ainsi maltraité·e·x·s les usager·ère·x·s mais aussi les personnes au front, devant s'exposer à leur colère, leur déception, leur désarroi.

Et que se passe-t-il? La violence explose. Sur ELLES. Encore.

Pourtant, quand ces violences sont exposées et/ou dénoncées, les gens s'indignent. OUI! Malheureusement, cette révolte se retourne souvent contre les femmes qui osent prendre la parole et non pas contre ce qui est mis en lumière. L'utilisation même du terme VIOLENCE est confisquée, par mépris, par peur, par déni. Toutes les souffrances sont ainsi silenciées et invisibilisées.

Les femmes sont encore et toujours FAUTIVES.

En 2024, cette lutte ne doit pas être abandonnée. Elle est aujourd'hui plus que nécessaire. L'Etat se doit d'assurer la protection de la santé et de la personnalité de ses collaborateurices.

Encore aujourd'hui les droits des femmes et des minorités de genre sont bafoués! En vrac: harcèlement, discrimination, salles d'allaitement inexistantes, droit d'allaitement sur son temps de travail non octroyé, précarité menstruelle, non-entrée en matière pour obtenir un congé menstruel. Tous ces sujets nous (pré)occupent depuis bien longtemps!

Après notre campagne pour le droit à l'allaitement et notre récolte de témoignages et dénonciations de discriminations sur les lieux de travail, afin que les choses changent et que nous soyons entendues, nous lançons aujourd'hui **une pétition** pour que la distribution systématique de protections menstruelles soit prise en charge dans toutes les écoles obligatoires.

Pour le collectif Nous serons le feu

Signez la pétition ici:



**État, où es-tu? On t'attend! On est là!
On est ensemble! On ne lâche rien!**

